

Direction de la Formation, Tout au Long de
la Vie et de la Vie Etudiante (DF/TLV/VE)

Dakar, le 19 novembre 2025

NOTE D'INFORMATION N° 001-11-2025 CESAG/ DF/TLV/VE
OUVERTURE D'UNE SESSION DE VALIDATION DES TRAVAUX DE FIN DE FORMATION' DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES
PARCOURS MBA ET MASTER DU CESAG
Session novembre 2025

La Direction de la Formation, Tout au Long de la Vie et de la Vie Etudiante (DF/TLV/VE) du CESAG porte à la connaissance des étudiants et stagiaires que les dates de validation des travaux de fin de formation des étudiants du CESAG pour la **session de novembre 2025** sont fixées comme suit :

- date d'ouverture de la plateforme pour soumission des travaux : **18 novembre 2025 à 00h GMT**
- date limite de soumission des travaux : **08 décembre 2025 à 23h59mn GMT**

Tout étudiant qui souhaite présenter devant le jury son Travail de Fin de Formation (TFF) doit soumettre via la plateforme ledit document accompagné de :

- la convention d'encadrement ;
- la fiche d'enregistrement du thème ;
- l'autorisation de dépôt (signé par l'encadreur) ;
- l'autorisation de publication (signé par une personne autorisée par la structure d'accueil) ;
- l'engagement de non-plagiat (signé par l'étudiant) et le certificat de non-plagiat.
- Les relevés de notes du programme suivi (les relevés de notes des quatre semestres pour les étudiants des programmes de master ; les relevés de notes des deux semestres pour les étudiants des programmes de MBA)

Les documents suscités sont téléchargeables sur le site du CESAG.

Par ailleurs, la soumission des travaux de fin de formation est conditionnée par l'obtention d'un quitus délivré par le CESAG, attestant que l'étudiant a rempli ses obligations financières envers le CESAG et qu'il a restitué tous les documents empruntés à la bibliothèque.

Il est de la responsabilité des étudiants de s'assurer qu'ils sont à jour de leurs obligations financières et qu'ils ont restitué tous les documents empruntés avant de soumettre leur demande de quitus.

Cette session est destinée aux étudiants suivants :

- **inscrits dans les parcours Master durant les années académiques 2021-2023 ; 2022-2024 et 2023-2025**
- **inscrits dans les parcours MBA durant les années académiques 2023-2024 et 2024-2025**

Encadré

Tout rapport avec un niveau de plagiat supérieur à 20% sera systématiquement rejeté et le soumissionnaire sera considéré comme défaillant à la session en objet. Pour éviter tout désagrément, chaque étudiant est invité à faire passer le rapport de son Travail de Fin de Formation dans un logiciel de plagiat avant sa soumission.

La politique de non-plagiat du CESAG est accessible sur le site Internet via le lien suivant :
https://www.cesag.sn/images/Politique_de_non_plagiat.pdf

Les cérémonies de soutenance se feront essentiellement en présentiel. Chaque étudiant est invité à respecter les consignes et exigences du CESAG.

Nos équipes restent disponibles pour vous fournir des informations complémentaires. Pour toute difficulté d'accès à la plateforme, veuillez contacter **M. Modou MAR**, Chef de Service des Scolarités disponible au : **modou.mar@cesag.edu.sn**.

Le Directeur de la Formation, Tout au
Long de la Vie et de la Vie Etudiante



Professeur Bertin CHABI

